

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de ROUJAN

Séance du 13 novembre 2024

44 - 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 novembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean BLANQUEFORT, Maire de Roujan.

Présents : ARMENGOL André, BLANQUEFORT Jean, DUHAYER-GARBOT Yvette, FOSSAERT Josiane, GARCIA Rémy, GINIEIS Alain, JOURDAN Guylaine, MAURY Jean-François, NICOLAS Gérard, SAEZ José, SANCHEZ Séverine, SCHMITT Nathalie, SEGUIER Virginie, VERLET Lyria, VIGUIER Thierry,  
Procuration : SANCHEZ Valérie à BLANQUEFORT Jean,  
Absents : BENEZECH Claude, JOURDAN Jean-Pierre, RASSIER Jean-Marie,  
Secrétaire de séance : DUHAYER-GARBOT Yvette.

**Objet : HERAULT ENERGIES - Modernisation de l'éclairage public - Fonds Vert 2024**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet cité en objet.

L'estimation des dépenses de l'opération (honoraires, études et travaux) s'élève à :

- Réseau éclairage public : 206 765.96 € TTC

Total de l'opération : 206 765.96 € TTC

Le financement de l'opération sera assuré par HERAULT ENERGIES à 100 %.

La dépense prévisionnelle de la commune est de : 0 € TTC.

Il demande au Conseil d'en délibérer.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Où l'exposé de son Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ACCEPTE** le projet « modernisation de l'éclairage public - Fonds Vert 2024 » pour un montant prévisionnel global de 206 765.96 € TTC ;
- **ACCEPTE** le plan de financement présenté par monsieur le Maire ;
- **SOLLICITE** les subventions les plus élevées possibles de la part d'Hérault Energies ;
- **SOLLICITE** Hérault Energies pour l'inscription de cette opération à son prochain programme de travaux ;
- **AUTORISE** la Maire à signer la convention financière avec Hérault Energies ainsi que tous les documents liés à l'exécution de la présente décision ;

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE MAIRE,

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE,



A handwritten signature in black ink, likely belonging to the Secretary of the Session.